



Orléans, le 15 janvier 2011

Jonathan MOUTON

CTS Handball en Région Centre

Responsable du Pôle Espoirs d'Orléans

☎ : 06.61.03.36.47

✉ : jonathan.mouton@bbox.fr

Aux Parents des candidates à l'entrée au Pôle Espoirs d'Orléans

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer de la possibilité pour votre fille née en 1997, 1996 ou 1995 de **s'inscrire au concours d'entrée du Pôle Espoirs Féminin** de la ligue du Centre de Handball situé dans **l'agglomération Orléanaise**.

Cette **structure d'accès au haut niveau** a pour objectif d'amener votre enfant à son **meilleur niveau handballistique** tout en lui assurant une **scolarité de qualité**.

Le Pôle Espoirs, structure labellisée par les organismes fédéraux et institutionnels, donne des bases solides pour accéder au plus haut niveau – être sélectionnés en Equipe de France Jeunes, puis France Juniors – et rejoindre à la fin du cycle les Centres de Formation des clubs de D1 pour les meilleurs et au moins les clubs de D2 et N1 pour les autres.

Pour mettre en œuvre cette volonté, la structure s'appuie sur :

- un **enseignement scolaire de qualité** grâce à une équipe pédagogique performante qui place l'élève au centre de son dispositif ;
- un **encadrement technique de haut niveau** avec l'intervention d'un Cadre d'Etat et d'Entraîneurs diplômés d'Etat ;
- une **équipe médicale complète, performante et déjà opérationnelle** (médecin référent, kinésithérapeute présent durant les séances, psychologue, chirurgien spécialiste en traumatologie sportive, podologue...)

Afin de lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui sont propres, votre fille poursuivra sa **scolarité normalement** et bénéficiera d'un **aménagement d'emploi du temps** lui permettant d'effectuer 5 à 6 entraînements du lundi au jeudi avec la structure du Pôle Espoirs.

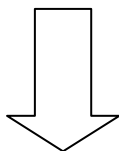
Chaque vendredi, l'enfant rentrera dans sa famille et **participera au championnat du plus haut niveau possible avec son club**.

Les frais relatifs à la scolarité, à l'internat (pour celles qui souhaiteront bénéficier de cet hébergement) **et aux transports entre le domicile et la structure sont à la charge de la famille**. La Ligue du Centre de Handball assure quant à elle les frais d'encadrement, de fonctionnement, le suivi médical obligatoire ainsi que les transports entre l'établissement, les salles d'entraînement et l'internat. Des demandes de subventions individuelles pourront être effectuées par les familles auprès du Conseil Régional, des Conseils Généraux et/ou au sein des établissements scolaires supports.

La sélection des candidates s'effectuera selon **trois critères** :

1. **Sportif** : concours d'entrée dont la date vous sera communiquée ultérieurement (mai 2011),
2. **Scolaire** : le jour du concours, la joueuse devra se munir d'une photocopie des bulletins scolaires du premier et du second trimestre afin de vérifier son niveau, sa capacité d'autonomie et son comportement général,
3. **Médical** : des tests médicaux seront à effectuer après le concours afin de démontrer la capacité physique de la joueuse à effectuer la charge d'entraînement requise.

Comment retirer le dossier d'inscription pour le concours du pôle Espoirs d'Orléans ?



Envoyer avant le 17 février 2011, par courrier postal le coupon ci-dessous à l'adresse :

**Pôle Espoirs Féminin d'Orléans
Lycée Benjamin Franklin
21 bis, rue Eugène VIGNAT
45000 ORLEANS**

Passer le concours d'entrée ne vous engage à rien et permet de découvrir les installations d'une structure d'accès au haut niveau.

Je reste à votre entière disposition pour d'éventuelles questions et de plus amples précisions.

Jonathan MOUTON

✂----- **COUPON REPONSE** -----
(A envoyer avant le 17 février 2011)

Mr / Mme / Melle *(rayer les mentions inutiles) ;
Numéro de téléphone ;
Adresse mail..... ;
père / mère * de l'enfant ;
née le/...../.....,
domiciliée au ;
appartenant au club de handball.....

Je déclare avoir pris connaissance de la possibilité d'inscrire mon enfant au concours du Pôle Espoirs de la Ligue du Centre de Handball et demande la réception du dossier d'inscription (document qui sera envoyé au cours du mois de février précisant les modalités de fonctionnement du Pôle Espoirs et la date du concours).

Fait le/...../2011 à

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »):